

Composante		13		UFR des Sciences		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme		Master		MAPHYSI		Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
Mention de diplôme		PHY2M2_212		Physique		Nature :		préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme											
Version d'étape				Master 2 Physique parcours Radiation Protection - RP		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif											
						Coefficient :		NB: en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.											
								coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

MODE DE CALCUL - ECI
Le mode de calcul choisi pour l'ECI est le mode 4 :
**** Pour les EC avec plusieurs épreuves, la note finale de l'EC et la moyenne arithmétique de l'ensemble des épreuves.**
**** La note finale de l'UE est la moyenne pondérée par les coefficients des notes de chaque EC.**

Seconde chance :
**** La seconde chance est contenue dans l'évaluation étant donné qu'un minimum de 3 épreuves sont proposées pour chaque UE.**
**** Dans le cas d'une absence justifiée à une épreuve, une épreuve de substitution sera organisée dans le cadre de la seconde chance.**

Compensation par bloc de compétences = uniquement entre :
Les UE 1 et 2
Les UE 4 et 5
Les UE 9 et 10

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)